

# TRANSACTIONS IMMOBILIERES VENTES - LOCATIONS - GESTION

**BAREME DE REMUNERATION EN VIGUEUR**

Toutes taxes comprises (T.V.A 20%)

Tous nos prix affichés s'entendent frais inclus

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES A USAGE HABITATION OU MIXTE		
<i>Barème applicable par tranches cumulatives - A charge vendeur</i>		
PRIX DE VENTE*	Honoraires HT	Honoraires TTC
Inférieur ou = à 38 000 €* De 38 000 € à 53 000 € De 53 000 € à 68 000 € De 68 000 € à 84 000 € Supérieur à 84 000 €	8,36% 7,53% 6,69% 5,85% 5,02%	10,03% 9,04% 8,03% 7,02% 6,02%
<i>* Honoraires minimum : 3 010 € TTC</i>		

TRANSACTIONS LOCATIVES A USAGE D'HABITATION OU MIXTE			
Honoraires location (Conforme à la Loi Alur). Locaux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989			
I- LOCATION - Locaux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989			
1/ PART LOCATAIRE			TTC
a- Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail			8€/m <sup>2</sup>
b- Etablissement de L'Etat des lieux d'entrée			3€/m <sup>2</sup>
2/ PART PROPRIETAIRE			
a- Honoraires location (loyer annuel hors charges) par tranches cumulables		b- Honoraires de rédaction d'actes ou renouvellement de bail (sur le loyer annuel hors charges) par tranches cumulables	
Loyer annuel	TTC	Loyer annuel	TTC
Moins de 2 500,00 €	9,83%	Moins de 2 483,00 €	1,72%
De 2 500,01 à 2 744,00 €	9,28%	De 2 483,01 à 4 573,00 €	1,35%
De 2 744,01 à 3 659,00 €	8,71%	Plus de 4 573,00 €	0,72%
Plus de 3 659,00 €	8,15%		
<i>Les honoraires facturés au propriétaire ne peuvent être inférieurs à ceux facturés au locataire, et seront facturés à minima, tels que définis au paragraphe 1/ PART LOCATAIRE</i>			
II- LOCATION - Locaux d'habitation non soumis à la loi du 06/07/1989			
PART LOCATAIRE par tranches cumulables		Tels que définis au paragraphe 2/ PART PROPRIETAIRE	
PART PROPRIETAIRE par tranches cumulables		(baux soumis à la loi du 06/07/1989)	
<u>Boxes, parkings, garages et caves</u>			TTC
<u>Honoraire de location et de rédaction d'actes</u>			
A la charge du locataire			115 €
<u>Locaux commerciaux et professionnels</u>			
<u>Honoraire de location</u>			
(à la charge du locataire ou du propriétaire selon les dispositions du bail)			
Sur le loyer HT et hors charges de la période triennale			12,00%